

TOURNOI RÉGIONAL LABELISÉ MINIMES DE CROZON



En collaboration avec le comité du Finistère de judo et la ligue de Bretagne de judo

Le samedi 5 octobre 2013

Complexe sportif de Crozon

Route du stade
(parcours fléché)

Les inscriptions des combattants se font exclusivement par l'outil Extranet sur le site de la Fédération Française de Judo date limite le jeudi 3 octobre 2013 : www.ffjudo.com

Aucun engagement ne sera pris sur place.

@club : sthblucas3@yahoo.fr

☎ Club : 06 63 96 82 60 – 06 12 33 81 91

.Responsable du Tournoi : Stéphane Lucas 06 63 96 82 60

.Organisation du Tournoi : Le Renshinkan de Crozon



Crédit Mutuel
de Bretagne
banque à qui parler



Madame, Monsieur,

La municipalité de Crozon et le Comité du Finistère de judo sont heureux de vous convier à cette deuxième édition du **Tournoi minime de Crozon**, labellisé par la ligue de Bretagne de Judo

Pour une bonne organisation de cette manifestation, nous vous remercions par avance de nous informer de votre participation en nous retournant votre inscription pour le :

Date limite d'inscription : le 3 octobre 2013

Pour une réussite parfaite de ce tournoi, nous comptons sur votre compréhension pour fournir des arbitres afin que vous ayez une qualité d'arbitrage digne du niveau des combattants présents à notre tournoi.

Nous comptons sur votre présence pour que cette première édition soit une réussite.

Très cordialement

Mireille Le Gall
Présidente du Renshinkan

Contacts Stéphane Lucas
Lambezen
29570 Camaret-sur-Mer
06 63 96 82 60
sthblucas3@yahoo.fr



PROGRAMME DU TOURNOI DE CROZON

Samedi 5 octobre 2013

10 h 00 – 10 h 30	Vérification des inscriptions et pesées Filles : -36, -40, -44, -48, -52
10 h 30 – 11 h	Vérification des inscriptions et pesées Garçons : - 34, -38, -42, -46,
11 h 00 – 11 h 30	Vérification des inscriptions et pesées Filles : -57, -63, -70, +70
11 h 30 – 12 h	Vérification des inscriptions et pesées Garçons : -50, -55, -60, -66, -73, +73
10 h 30, 11 h, 11 h 30, 12 h	: Tirages au sort
11 h 00	Début des combats
18 h 00	Fin prévisionnelle

MODALITES D'INSCRIPTION AU TOURNOI

Les inscriptions des combattants se font exclusivement par l'outil Extranet sur le site de la Fédération Française de Judo : www.ffjudo.com

Sur la page **ACCUEIL** , cocher l'onglet **EXTRANET INFOS ET SERVICES**
Sur la nouvelle page, saisir votre code personnel **UTILISATEUR** et **MOT DE PASSE**
Sur la nouvelle page, cliquer sur l'onglet **COMPETITION**
Choisir **Inscriptions aux compétitions et stages**
Cocher **TOURNOI REGIONAL** et **DEPARTEMENTAL**
Choisir dans le ruban :

FINISTERE - TOURNOI REGIONAL DE CROZON – INDIVIDUEL MASCULIN et FEMININ
Puis, cliquer sur **INSCRIPTIONS** et saisir toute information concernant vos combattants (Nom, prénom, n° licence, etc...)

ATTENTION

- 1/Les inscriptions en ligne débuteront 3 semaines avant la manifestation, soit vers le 10 septembre 2013
- 2/Le règlement des Inscriptions pourra se faire sur place (8 Euros par combattant) ou par courrier à Mireille Le Gall (Mentionner le nom du club au dos du chèque).

Mireille Le Gall
14 rue Jacques Cartier
29160 Crozon
06 12 33 81 91



RÈGLEMENT DU TOURNOI DE CROZON

Samedi 5 octobre 2013

- Article 1** Le TOURNOI DE CROZON est une compétition individuelle minimales, garçons et filles.
- Article 2** Les minimales sont engagées uniquement par des clubs affiliés à la FFJDA.
- Article 3** Chaque judoka devra présenter son passeport avec sa licence 2013/2014 , un certificat médical de moins d'un an et justifier d'un niveau ceinture orange minimum
- Article 4** Les catégories sont les suivantes :
Garçons : -34, -38, -42, -46, -50, -55, -60, -66, -73, +73
Filles : -36, -40, -44, -48, -52, -57, -63, -70, +70
- Article 5** La durée des combats est de 3 minutes.
Les combats se déroulent en tableaux ou en poules.
- Article 6** Chaque club participant devra régler un droit d'inscription de 8 Euros par combattant. Chèque libellé à l'ordre du 'dojo de Crozon' à faire parvenir par envoi postal à
Mireille Le Gall
14 rue Jacques Cartier
29160 Crozon (*mentionner le nom du club au dos du chèque*).
- Article 7** Les inscriptions se feront à l'aide De l'intranet fédéral (inscription par les clubs, voir le mode d'emploi sur http://www.cdjudoda29.fr/blog/?page_id=1486). Aucun engagement ne sera pris sur place. La **date limite des inscriptions** étant fixée au **3 octobre 2013**
- Article 8** Le règlement de l'arbitrage est celui de la FFJDA en vigueur. (Pas de tolérance de poids).
- Article 9** Des récompenses seront remises aux trois premiers de chaque catégorie.
- Article 10** En cas de vols, pertes ou détérioration occasionnés par les participants au tournoi, la responsabilité des organisateurs et de la municipalité ne pourra être engagée.
- Article 11** Le comité d'organisation du tournoi se réserve le droit d'annuler le tournoi si les participants ne sont pas assez nombreux, et dans ce cas, l'organisation prévendra par téléphone les clubs inscrits (donc important de bien remplir votre dossier d'inscription).
- Article 12** L'engagement à ce tournoi implique l'acceptation de ce présent règlement. En cas de litige, seul le comité d'organisation se réserve le droit de statuer.
- Article 13** Le comité d'organisation prend en charges les repas des arbitres et des commissaires sportifs.
- Article 14** Chaque compétiteur mineur inscrit à la compétition devra être accompagné par un représentant majeur pendant toute la durée de sa participation à la compétition. Cet accompagnateur devra être en possession de tous les documents nécessaires à l'établissement de toute déclaration éventuelle d'accident ou d'hospitalisation.